LA BERNACHE

bimestriel indépendant de l'île d'Arz

N° 36 – octobre 2015 – 1,00 €

Ont participé à la rédaction de ce numéro (dans l'ordre de parution) :

- Pascal Frappier
- Jacques Robuchon
- Parvine Moizan
- Jacques de Certaines
- Edith Bulot
- Jean Bulot

Et tous ceux qui ont enrichi ce numéro par leurs courriers, informations, conseils et suggestions…

La Bernache
Chez Pascal Frappier
Rue Monseigneur Joubioux
56840 Île d'Arz
e-mail : ***la.bernache@laposte.net***

En vente (1 €) à la Supérette, au bar de La Marine, au café de la Fontaine (en saison)

Abonnement 10 numéros par mail (10 €) ou par courrier (25 €) *(bulletin en dernière page)*

Edité par l'association « La bernache » Île d'Arz

Directeur de publication :
Pascal Frappier (06 81 86 53 72)
e-mail : ***pascal.frappier@free.fr***

N° ISSN : 1959-7096
Impression Atout Secrétariat

Le lapin. Alors, il paraît qu'après 18 mois de labeur, les jeunes maraichers quittent notre caillou pour ne plus y revenir.
La bernache. Hélas, lapin ! Cette histoire et consternante et l'on ne pouvait imaginer que cela finirait aussi mal.
Le lapin. Qui sème le vent récolte la tempête et j'en connais qui n'ont pas de quoi être fiers car non seulement, c'est une famille innocente qui paye les pots cassés, mais aussi la vitalité et la réputation de notre île qui sont atteintes. Il est certain que ces gens-là n'avaient pas porté le pet, nous n'en serions pas là.
La bernache. Tu sais, lapin, il est un peu tard pour faire la chasse aux sorcières.
Le lapin. Quand même, tu ne peux pas nier que la précédente municipalité a fait preuve d'une funeste précipitation en recrutant ces maraîchers avant que les conditions de leur accueil − le logement, l'atelier, le terrain et ses aménagements − soient réunies.
La bernache. A vrai dire, nous avions de bonnes chances de gagner un procès contre les « Chemins de Ronde », sachant que ce terrain était à l'origine classé zone agricole.
Le lapin. Bon sang ! Tu veux dire que le terrain n'était donc pas classé NDS ?
La bernache. Exact ! C'est en 2008 que la municipalité, craignant son utilisation anarchique, a reclassé le terrain en NDS à l'occasion du passage au PLU.
Le lapin. Ben alors, pourquoi l'actuelle mairie a-t-elle botté en touche au lieu d'accepter d'aller en justice ?
La bernache. C'est compliqué, lapin. On peut regretter que l'actuelle mairie ait été lente à réagir, d'autant que les maraichers n'avaient pas les moyens d'attendre pendant des mois l'issue incertaine d'un procès. On leur a alors proposé un autre terrain près de la ferme mais il est apparu qu'il était impropre à la culture maraichère.
Le lapin. Ainsi, on va les laisser se débrouiller tout seuls, après ce gâchis dont ils ne sont même pas responsables ?
La bernache. Cela, c'est une autre histoire et c'est à la mairie, et donc à notre collectivité, de faire face à ses responsabilités. Ce qui est certain, c'est que nous devons réunir rapidement toutes les conditions pour qu'un projet de maraichage puisse renaître.
Le lapin. Tu as raison, oiseau de mes rêves, assez de temps perdu ! Essayons de réparer les dégâts et tirons-en les leçons pour l'accueil d'une nouvelle famille que je souhaite aussi sympathique.

Patients, nos visiteurs !!!

Est-ce la clémence de notre climat ou le magnétisme de notre musée tout neuf qui attirèrent une telle foule cet été ? Bateaux surchargés et queues d'attente interminables ont mis la patience de nos visiteurs à rude épreuve.
Autant dire que les cartes d'abonnement furent une bénédiction pour les insulaires pressés.

L'école, toujours…

Lors de la rentrée scolaire, quatorze enfants (au lieu de seize prévus… devinez pourquoi ?) allant de la maternelle au cours moyen ont fait la connaissance de leur nouvel instituteur, Guillaume Blandin. Précédemment en poste à Braud, il ne sera pas dépaysé par la vie insulaire puisqu'il a exercé deux ans à Belle-Île. Il est secondé par Karine Cougoulic, en place depuis l'an dernier.

Cette année, les activités périscolaires se dérouleront le mardi après-midi : bibliothèque, arts plastiques, langues, informatique, Taï-chi, découverte de la nature...
Autant de disciplines animées par des bénévoles qui vont instruire et égayer nos charmantes têtes blondes.

Des fleurs pour l'hiver

Conséquence de trois hivers successifs particulièrement doux, plus de 350 espèces étaient en fleurs l'hiver dernier en Grande-Bretagne, contre 20 à 30 normalement. La tendance est la même en France où l'on voit apparaître des espèces méditerranéennes à la pointe de Quiberon.
On pourra toujours se consoler des fâcheuses conséquences du réchauffement climatique en cueillant des fleurs en hiver.

Les ildarais font un bœuf au Festival des Insulaires

Pour le quatrième Festival qui eut lieu à Hoëdic du 18 au 20 septembre, une centaine d'ildarais ont affronté les océans, sans compter une panne de bateau au départ de Vannes, avec fierté et bonne humeur.
N'ayons pas peur de le dire, la fréquentation de notre stand témoigna de l'intérêt que portent les iliens du Ponant à notre rocher, particulièrement à la renaissance de son agriculture (hum !), et tous purent apprécier les confiseries de la maison de Thy ainsi que les céramiques d'Alain et de Véronique. L'enthousiasme fut à son comble lors des prestations de l'équipe théâtrale et de la chorale de l'ASC. Pourtant, faute de candidats, on pourrait déplorer notre absence au concours de pétanque et à la course de godille. Promis, nous entraînerons nos athlètes pour la prochaine fois !

Un verre à moitié vide ou à moitié plein pour le CIPM ?

A fin septembre, le Centre d'Interprétation du Patrimoine a comptabilisé 2521 entrées payantes au musée « Marins & Capitaines », dont 723 visiteurs en groupe, essentiellement des scolaires. A cela s'ajoutent les 2125 visiteurs des expositions de la « Galerie d'Arz » dont l'entrée est gratuite.
Dans cette période, le total des entrées payantes, les recettes de la boutique et les rétrocessions des exposants sont significatifs mais ne couvrent pas les frais de fonctionnement.
D'ici à la fin de l'année, on attend plusieurs groupes et ce seront les administrateurs de l'association du CIPM qui assureront les permanences, au bénéfice de la mairie qui n'aura plus de salaires à verser.
Selon Daniel Lorcy, président de l'association, les perspectives seraient favorables et le verre devrait pouvoir être jugé à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.
Puisse-t-il avoir raison…

Cette carte jaune tant convoitée

Contrairement à ce que pensent certains, l'attribution de la carte « insulaire » n'est pas le fait des caprices de la municipalité. Par décision du Conseil Général datée du 7 septembre 2001, seuls ceux qui justifient de leur foyer fiscal (avis d'impôt sur le revenu) sur l'île et d'une présence d'au moins 8 mois (à prouver ?) y ont droit, ainsi que les autres personnes vivant dans leur foyer, hormis les étudiants âgés de plus de 25 ans.
Certes, il serait normal que les familiers de l'île bénéficient de cartes familiales, mais c'est une autre histoire…

Adieu Conleau ???

Selon Gérard Tatibouet, l'illustre président de l'association des usagers des transports (AIUTTM, pour les initiés), la majorité des usagers souhaite maintenir toute l'année l'embarquement à la gare maritime, d'autant qu'un parking définitif y est maintenant attribué à l'île d'Arz et que, de plus, la correspondance des bus de Vannes avec les horaires de bateaux est entrée dans les fait depuis le mois de septembre (ce qui nous fait une belle jambe quand nous débarquons à Conleau). Enfin, gardons espoir : des pourparlers seraient en cours avec les instances concernées.

Quant à ceux qui embarquent à Barrarach, ils vont bientôt pouvoir se prélasser dans un abri tout neuf et bien étanche (?) près de l'embarcadère

Les prunes voleront bas sur la mer

La DDTM (encore un sigle de fonctionnaires déjantés pour désigner le service d'Etat chargé de la gestion de la terre et de la mer) est aussi chargée de la police des mouillages. Sait-on par exemple que les mouillages sont interdits (hors zones organisées) de l'anse de Rudevent à celle des Glénans ? Or ces braves fonctionnaires sont agacés par le nombre de délinquants récidivistes considérant que la loi est faite pour les autres mais pas pour eux. Jusqu'à présent, la DDTM ne mettait pas d'amendes mais se contentait de faire payer « une redevance d'occupation sans titre » (autour de 150 € selon la taille du bateau). Las, la patience, même pour un fonctionnaire, a ses limites ! Les récidivistes risquent maintenant une « procédure de grande voirie » devant le tribunal ; la DDTM peut demander l'amende maximale (1500 €, et jusqu'à 3000 € en récidive) mais ce sera au juge de décider. Notons qu'une tolérance existe pour les bateaux de passage à condition qu'il y ait quelqu'un à bord. Il vaut mieux prévenir que sévir : rentrez vos mouillages ou sortez vos carnets de chèques !

Un trésor dans la boue ? Bof !

L'association œuvrant pour l'entretien et l'aménagement de la fontaine Varia a procédé à un curage de la boue dans la fontaine. Plus de 500 pièces de monnaies ont été trouvées... Mais, à la grande déception des bénévoles, aucune monnaie d'or ! Les plus anciennes pièces sont des francs des années 60 et il y a beaucoup d'euros (d'ailleurs moins bien conservés que les francs, la qualité de notre monnaie baisserait-elle ?). Cela prouve qu'il y eut sans doute un précédant curage à la fin des années 50 ou début des années 60. Une fois la boue enlevée, il apparaît que le socle de la fontaine repose sur une roche inclinée d'où l'eau devait filtrer de la source vers la mer. Pourquoi cette construction ? Peut-être pour l'aiguade (corvée d'eau) des bateaux en rade de Penera.

QU'ON SE LE DISE !

Bateau, octobre à décembre, embarquement à Conleau
Vannes : 6h53 - 7h53 - 8h43 (*) - 10h43 - 11h43 - 12h43 - 14h15 - 15h43 - 16h43 - 17h43 - 18h43 - 19h43
Béluré : 7h10 - 8h10 - 9h05 (*) - 11h05 - 12h05 - 13h05 - 14h35 - 16h05 - 17h05 - 18h05 – 19h05 - 20h05
(*) 1er départ les dimanches et jours fériés
Tous les passages sont desservis par le bus ildarais.

Supérette (à partir de novembre)
Tous les jours, sauf lundi, de 9h à 12h15
Vendredi et samedi, de 16h à 18h30.
Produits laitiers
Samedi à la supérette, mardi et jeudi à la ferme : 9h30 à 12h30
La Poste
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30
Médiathèque
Mardi de 15h à 16h30, samedi de 10h à 12h
Déchetterie
Mardi et vendredi, de 9h30 à 13h30 ; samedi, de 14h30 à 16h30

Une exposition émouvante à découvrir

Il y a un siècle, la première guerre mondiale battait son plein. Francis Ducreau, photographe, expose des photos en couleurs de monuments aux Morts prises dans différents villages de France et intercale des portraits en noir et blanc de jeunes gens d'aujourd'hui auxquels il a demandé de se mettre dans la peau d'un jeune homme qui, au cours de cette guerre, reçoit son ordre de mobilisation. Il s'est associé à son ami Philippe Moteau qui présente des lettres de membres de sa famille, fauchés en pleine jeunesse : ils étaient instituteurs, socialistes et pacifistes. Ces lettres gardées précieusement depuis cette époque sont présentées au public. Un texte de François Morel met en parallèle ces vies d'hier et d'aujourd'hui.
Exposition ouverte au musée jusqu'au 27 décembre, entrée gratuite

Bretagne en crises ?

Non, la Bretagne n'est pas en crise, ce qu'elle vit est bien pire ! Confrontée aux défis d'une révolution qui remet en cause les fondements de son organisation, saura-t-elle s'adapter, comme elle a su le faire dans des années 50-60, ou manquera-t-elle l'occasion, comme elle manqua la première révolution industrielle ?
Pour réussir, il faut avoir une perception claire de l'ampleur des enjeux et ne pas rester figé sur les socles du siècle dernier. Est-ce le cas aujourd'hui ? Afin de répondre à ces questions, après son livre « Secoue-toi Bretagne » paru en 2013, Jacques de Certaines s'est remis au travail avec quelques illustres amis pour tenter d'apporter une contribution au débat qui va s'ouvrir avec la campagne des régionales. Face aux prophètes de malheur, les auteurs de cet essai ont la conviction que la Bretagne possède les atouts pour gagner… à condition de jouer les bonnes cartes !
« Bretagne en crises ? », publié par les éditions des Ragosses, est en vente dans toutes les bonnes librairies et sur internet (Amazon, Fnac).

Pour ceux qui s'intéressent au devenir de nos îles, un site fort intéressant à consulter : http://www.id-iles.fr

Relevé dans la presse (Armen, septembre 2015)

« le tourisme reste le grand investissement en matière de consommation d'espace maritime, même si l'on n'est pas sûr que ce soit le plus viable à long terme. De quelle Bretagne voulons-nous ? Uniquement celle des vacanciers qui ne veulent pas voir de cultures à proximité de leurs résidences secondaires ou une Bretagne économique qui propose des aliments de qualité ? »
Ou encore : « la "cornouaillisation" est un phénomène qui nous vient de Grande-Bretagne et qui consiste à faire d'une région un conservatoire duquel il faut évacuer toutes les activités, y compris les primaires, qui dérangent… Si l'on n'y habite plus que le temps des loisirs ou de la retraite, on fait fausse route, car un territoire ne vit réellement que lorsque les hommes y travaillent et y habitent. »

Au sujet des maraîchers, dernière heure

Nous venons d'apprendre qu'une réunion aurait lieu le 3 novembre qui réunira le Groupement des Agriculteurs Bio, la Confédération Paysanne, le Parc Naturel Régional, le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture ainsi que les élus de notre municipalité.
Le but est d'évoquer l'indemnisation des frais et heures de travail d'Aude et de Jean-François ainsi que l'avenir agricole sur l'île et dans la zone littorale.
Tout cela risque de faire du bruit…

Des nouvelles des cousins du Nord !

L'île d'Aerö, Arh en vieux danois, surnommée dans son pays « Skipperbyen » (la ville des capitaines), compte 6400 habitants sur une surface de 88 km². Elle rencontre des difficultés avec les éleveurs : plus de lait, de beurre ni de fromage produits sur l'île… On pourrait leur donner des idées ?

Par contre, ils viennent de décider que les transports intra-insulaires seraient dorénavant gratuits… Voilà une bonne idée !
D'autre part, parait-il, leur petit musée sur le patrimoine maritime serait hautement rentable… Comment font-ils ?

Appel aux bonnes volontés ayant un peu de temps à donner pour que la médiathèque continue de fonctionner sans épuiser les bénévoles qui assument les permanences depuis de nombreuses années.
Contact : Claudine Visayze : 02 97 44 33 52 ou Fabienne Porsmoguer : 06 40 23 12 78

Lettre ouverte à ceux qui ont dit non

Je suis impressionnée par l'efficacité de cette poignée d'ildarais, une douzaine paraît-il, qui ont gagné une belle bataille contre 400 et les féliciter pour cette belle victoire !
En effet, opposés au montage de tunnels indispensables au travail des maraîchers, Aude et Jean François, ils ont réussi à leur faire quitter l'île après 18 mois de travail qui a englouti toutes leurs économies, privé l'école de deux jeunes enfants, les ildarais de légumes cultivés sur l'île et faisant de ce couple et de ces deux petits, des quasi SDF, car ils vivent pour le moment dans un atelier de menuiserie.
Une belle performance ma foi !
Bien sûr, ces tunnels auraient transformé un peu le paysage, mais c'était pour une bonne cause !
Peut-être leur maison aurait-elle perdu quelque valeur ? Ce n'est pas sûr car pouvoir bénéficier de légumes frais produits localement eût été une belle compensation pour d'hypothétiques acheteurs .
Les 400 ildarais, résidents principaux et secondaires qui ont signé le document souhaitant la bienvenue aux Maraîchers n'avaient aucune chance d'être entendus et de voir leur souhait respecté face à de si fins stratèges qui ont eu l'intelligence de se faire appuyer par l'association des Chemins de Ronde qui a la réputation de gagner en général les causes qu'elle défend.
Pourtant, produire local va dans le sens du développement durable que cette association est sensée défendre, non ?
Evidemment, la municipalité aurait dû dès 2010, lors la création du projet agricole, transformer la zone NDS impliquée en zone agricole et le pire ne serait pas arrivé.
Que vaut la vie d'une famille face au plaisir de quelques touristes qui auraient pu être choqués par la vue de cinq tunnels transparents installés sur 1800 m2 où auraient pu pousser fruits et légumes ?
Encore bravo pour cette victoire qui donne la preuve de l'existence d'une belle humanité respectueuse, solidaire, et pleine d'amour envers son prochain.
Quant à moi, je serai la première à me réjouir si nos amis maraichers pouvaient revenir sur le caillou mais j'ai beaucoup de mal à y croire encore.

Claudine Visayze

L'île des capitaines, hier et encore aujourd'hui

Dans le courant du 18ème siècle, on recensait sur l'île d'Arz 16 capitaines au long cours, 40 capitaines au grand cabotage, 102 maîtres au petit cabotage, 140 matelots et 70 mousses et novices.
On entend souvent dire que l'« île des capitaines » est une vieille histoire et remonte à une époque révolue. C'est faux, l'île d'Arz est toujours l'île des capitaines ! Un recensement récent, et peut-être incomplet, donne plus de vingt marins en activité dans la génération des 30-40 ans. Pilotes, capitaines de première classe, capitaines 3000 ou capitaines 500, officiers mécaniciens…. Et c'est, comme autrefois, dans la marine marchande même si on compte quatre amiraux (résidents principaux ou secondaires) sur le rocher.

Une réunion à ne pas manquer

Dans le cadre du lancement d'un projet de développement durable pour l'île, une réunion publique est prévue à la mairie, salle du conseil municipal, samedi 24 octobre à 14h30.

Allons au cinéma et discutons !

La saison du cinéma repart en octobre sur l'île avec, en règle générale, deux films tout public par mois et un film pour enfants, le dimanche à 17h30, au Gourail.
Cette année, dans le cadre du ***Mois du documentaire***, qui se déroule tous les mois de novembre à l'échelon national, nous aurons la projection de trois films documentaires :
Dimanche 8 novembre à 17h30 : « Chante ton bac d'abord » de David André. Le film raconte l'histoire tumultueuse d'une bande de copains de Boulogne-sur-Mer, une ville durement touchée par la crise. Un an entre rêves et désillusion. Imaginées par ces adolescents issus du monde ouvrier ou de la classe moyenne, des chansons font régulièrement basculer le réel dans la poésie, le rire et l'émotion.
Dimanche 15 novembre à 17h30 : « Au risque d'être soi » de Jean Jacques Rault, qui sera présent pour un échange à la fin de la projection. Fils de paysan, les convictions chevillées au corps, portant toujours cheveux longs, bagues et boucle d'oreille, notre sénateur Joël Labbé ne ressemble à aucun autre. Le film trace le portrait personnel et intimiste d'un homme qui « va vers son risque ».
Dimanche 22 novembre à 17h30 : « Les Veilleuses de chagrin » de Frédérique Odye, qui sera présente pour un échange à la fin de la projection. La femme de marin est contrainte à une vie de solitude et ne doit compter que sur elle-même. Sans jamais être présents à l'image, les marins absents, parfois disparus à jamais, sont au cœur de toutes les pensées. C'est à un voyage plein d'émotion, aux références artistiques bretonnes que nous invite la réalisatrice avec ces femmes aux vies si singulières.
Entrée gratuite…

Honte aux malfaisants anonymes !

Dans la nuit du 12 au 13 septembre, une balle de foin a été balancée à la mer depuis la cale de Béluré. A moins que celle-ci, dans un geste désespéré, se soit jetée à l'eau pour échapper au destin de finir dans les intestins des vaches, serait-ce le fait de petits voyous, ivres, forcément, qui auraient fait ça pour s'amuser ? Ou alors l'œuvre de grands voyous se vengeant d'un conflit d'intérêts, trop lâches pour s'affronter directement et qui se consolent par des actes d'une bassesse d'autres temps.
Qu'il s'agisse de vandalisme ou de règlement de comptes, le geste est indigne et injuste dans ce havre de paix et de sérénité que devrait être notre île.

Pêche aux mégots à Pénera

Un beau jour de septembre, un ildarais bien intentionné est allé à la pêche aux mégots sur la plage de Pénera déjà bien marquée par les feux de l'été.
En quelques minutes sur 20 m de sable, voilà le résultat !!!

Le miel de Luc-François Depierre

Comme l'avoue Luc-François, « le miel, je suis tombé dedans quand j'étais tout petit et j'ai toujours été fasciné par la vie des abeilles ; elles m'aiment bien et ne me piquent pratiquement jamais. »
De fait, il fallut attendre 2013 pour que cette passion prenne forme grâce à une amie, ancienne élève de l'école d'apiculture du jardin du Luxembourg, à laquelle il offrit deux ruches en cadeau. « Sylvie Marchienne a eu la gentillesse de me prêter un terrain bien protégé dont elle est propriétaire à Pénera, grâce à quoi j'ai pu implanter mes deux ruches en toute légalité », apprécie-t-il.
Depuis, il s'est fait enregistrer comme apiculteur professionnel et les ruches ont fait des petits car il en exploite aujourd'hui une douzaine. Il prévoit de monter les effectifs à une trentaine et voudrait bien aller plus vite mais c'est une histoire de gros sous, le coût d'une ruche, d'un essaim et des aménagements étant d'environ 300 €… « sans compter les aléas : j'ai perdu deux essaims cette année pour cause d'extinction par suite du vieillissement des reines et des méfaits des frelons asiatiques. Il faut que je dispose d'un plus grand nombre de ruches pour pouvoir diviser les essaims. »
Les recettes en retour sont modestes car les ruches ildaraises ne produisent guère plus que 5 à 6 kg par an, soit le tiers des ruches continentales grassement alimentées par les cultures intensives telles celles de colza ou de tournesol. Mais ce que le miel insulaire perd en quantité, il le gagne en qualité et il suffit de le goûter pour s'en convaincre.
Sa production qu'il vend dans sa boutique de bijoux et de bouche à oreille est loin de satisfaire la demande locale qui, selon lui, nécessiterait une cinquantaine de ruches.

Luc-François expliquant la production du miel aux enfants de l'école

Rappelons que les abeilles sont un enjeu environnemental pour l'île, particulièrement profitables aux cultures fruitières et potagères.
Un moyen simple d'aider Luc-François dans son entreprise est de lui signaler aussi vite que possible la présence d'essaims dans nos jardins afin qu'il aille les recueillir pour les implanter dans son rucher. D'autre part, il mûrit le projet de proposer aux ildarais d'acheter « leur » ruche dont il assurera l'exploitation, leur restituant en contrepartie une partie de la production.
Les personnes intéressées peuvent dés maintenant le contacter par téléphone (06 61 72 76 16) ou par mail : lfd.arz@laposte.net .

Cadeau poubelle !

Un malheureux habitant, pourtant sobre comme un chameau ildarais, s'est fait remplir nuitamment sa poubelle « ordures ménagères » avec des bouteilles et canettes vides. Résultat : les éboueurs, justement courroucés par cette incivilité manifeste, ont tout laissé sur place et le malheureux a du retrier lui-même sa poubelle. Certes, il est généreux de partager ce que l'on a… mais pas ses déchets. Et ils sont nombreux les sacs poubelles abandonnés sur la rue en fin de week-end, les ordures ne respectant pas le tri sélectif, les déchets verts discrètement abandonnés chez le voisin… Le maire d'une petite commune de l'Oise, utilisant sans doute ses talents d'ancien policier, réussit à identifier les contrevenants orduriers et organise, avec les services municipaux, le retour à l'expéditeur des déchets abandonnés, ce qui aurait fait baisser de 90% les dépôts illégaux dans sa commune. Cette opération « retour à l'envoyeur » devrait-elle être copiée sur l'ile d'Arz ? Ce serait tellement mieux si chacun faisait un petit effort.

Gare aux dégradations irréversibles !

Tous les ans, à l'arrivée des pluies automnales, ce sont les mêmes désolations… Certaines de nos routes, itou pour des tronçons de chemins côtiers, sont en bien piètre état. Certes, la commune n'est pas riche et tant que les passages sont encore accessibles, l'on peut prendre son mal en patience. Mais les dégradations peuvent devenir irréversibles, ce qui est particulièrement le cas des sentiers côtiers où l'érosion fait des ravages.

On peut penser que l'Association des Chemins de Rondes aurait mieux à faire que d'aviver les mauvaises querelles en s'intéressant à l'état de nos sentiers côtiers.
Existe-t-il à la mairie un programme planifié de remise en état de nos routes et de nos sentiers ? Si oui, gageons que les ildarais seraient heureux d'en être informés.

Le règlement, c'est le règlement !

Relevé dans la réglementation de la chasse en France : « il est interdit de chasser avec une arme à feu dans un périmètre de 150 mètres autour des maisons d'habitation. En revanche, les chasseurs ont la possibilité de traquer sans arme à feu mais avec des chiens dans cet espace, sous réserve de détenir l'accord des riverains. »
Qu'on se le dise et qu'on le dise…
Pour mémoire, la chasse est ouverte tous les jours, sauf le mardi et le vendredi, du 20 septembre au 24 octobre, de 8h30 à 19h00, et du 25 octobre au 29 février, de 9h00 à 17h30.

Brèves d'info

* Coucou! Je m'appelle Ninon Bulot, je suis née le 27 juillet à Vannes. Mon petit frère Fanch, mon papa Dewi et ma maman Maïwenn sont ravis.
* Après sept ans de bons et loyaux services, Nadège Leroux a donné sa démission du Conseil Municipal.
* En attendant la décision de l'ARS (vraiment pas pressés ces gens-là !), la mairie vient d'attribuer une subvention de 50.000 € au CCAS pour couvrir les salaires des infirmières.
* Bilan des visites de l'église en août : il y aurait eu près de 2000 visites.
* Le montant de la cotisation de l'association Marins et Capitaines a été fixé à 10 €. Règlement par chèque à l'adresse de l'association ou en liquide auprès du trésorier, Jacques Poidvin.
* De joyeux lurons seraient venus en hélicoptère le temps d'un déjeuner sur l'île. Voilà qui nous rassure sur d'éventuels besoins d'évacuation en hélicoptère.
* Les bâtons de randonnée à bouts ferrés sur nos sentiers côtiers sont désormais bannis par le la municipalité. Il est vrai que les lapins et autres animaux fouisseurs font suffisamment de trous pour que les touristes ne viennent pas en rajouter.
* La fête du cochon a fait un malheur : plus de 200 participants avec une animation d'enfer par le groupe « Menace d'éclaircies »

Interdit de mettre de l'eau dans la mer !

Une nouvelle réglementation interdit de rejeter dans la mer l'eau purifiée après passage dans les lagunages successifs. Il faut maintenant l'étendre à terre au lieu de la déverser dans le dernier étang pour la plus grande joie des canards et, de là, dans la mer. Pour cela, le syndicat des eaux de Vannes-Ouest a acheté une parcelle près des étangs pour y organiser cet épandage de surface. Cette petite parcelle, actuellement en roncier, sera entretenue en herbage. Le paysage devrait y gagner !

Oui à la pêche des palourdes, mais pas n'importe comment

Selon l'arrêté préfectoral 63/99, la pêche des palourdes à titre de loisir est autorisée dans le gisement classé du Golfe du Morbihan sauf dans les zones concédées aux exploitations de cultures marines, celles qui sont occupées par les herbiers de zostères, ainsi que les secteurs réservés à la pêche professionnelle à pied et à la drague.
La taille de la palourde doit être au minimum 4 cm et la quantité pêchée ne doit pas dépasser 100 palourdes ou 2 kg par personne et par jour. La pêche doit s'exercer uniquement à la main ou au couteau (à l'exclusion du labourage, du ratissage ou de toute autre activité d'agriculture industrielle…).

Halte aux bateaux « méduses » à Kérolan !

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a statué…
Seuls les propriétaires payant une redevance de corps-mort sur l'île sont autorisés à garer leur bateau sur l'esplanade de Kérolan.
Encore faut-il qu'ils le fassent naviguer au moins une fois par an ! Faute de quoi, la mairie fera évacuer le bateau aux frais de son propriétaire.
Dont acte !

Mort tragique du premier maire de l'Ile d'Arz sous la Révolution

En 1789, La Révolution française trouva des partisans modérés et même fanatiques dans la population de notre île. Population turbulente, énergique, passionnée par la mer, imbue d'indépendance et dont la haine pour les institutions monarchiques de l'Ancien Régime n'avait fait que croître au cours des siècles par suite d'abus et d'avanies de toutes sortes.
Les prieurs de l'île perdirent alors leurs droits féodaux et leurs biens furent vendus à divers acquéreurs.
Le premier maire de l'île d'Arz fut Jean-Vincent Touzé du Guernic issu d'une famille vannetaise et qui, par héritage et diverses acquisitions, possédait le manoir de Kernoël et son domaine. A la mort de son épouse en 1783, il avait pris sa retraite dans l'île. Totalement acquis aux nouvelles idées et, de plus, très capable dans sa charge, il fit preuve de beaucoup de zèle. Ses fréquents échanges de courrier et ses contacts divers avec l'Administration centrale de Vannes attirèrent l'attention des chefs chouans de la région d'Auray et notamment celle de Vincent Hervé, ami intime de Georges Cadoudal, qui décréta l'arrêt de mort du premier maire de l'Ile d'Arz.
Voici donc, raconté par Pierre-Marie Landais, l'assassinat du sieur de Kernoël par une bande de chouans sous les ordres de Vincent Hervé :
Que de mauvaises gens il y avait sous la République
C'est alors que l'on assassina Monsieur du Guernic
Le sage maire de la paroisse, un homme bon et aimé
Massacré par des chouans, de véritables scélérats.
Une bande d'entre eux, profitant d'une nuit sombre
Débarqua à l'île d'Arz, puis se rendirent à Ker-Noël.
Ils s'y étaient déplacés sans faire de bruit ni d'histoire
Par crainte d'être entendus et de réveiller les habitants.
Arrivés dans la cour, ils frappèrent à la porte
Et le monsieur si brave se lève puis leur ouvre.
A leur mine, il saisit que c'étaient des ennemis
Cependant, il leur offrit bien à manger et à boire.
Quand ils eurent bu à satiété, vin rouge et vin blanc,
A l'aide d'une bouteille ils lui fracassèrent le crâne
Puis le traînèrent ainsi derrière eux, à moitié mort
Jusque sur leur bateau et, en route, ils l'achevèrent
Le jetèrent à l'eau au milieu d'un chenal
Le lendemain on le retrouva à la côte
Ils l'avaient martyrisé et laissé dans état horrible.
Ses membres avaient été mutilés, les yeux arrachés
Quel terrible supplice il avait dû ainsi endurer !
Que ses bourreaux, eux, soient à jamais maudits.

D'après les Archives départementales du Morbihan et le rapport du chirurgien, les chouans l'avaient étranglé puis jeté à l'eau lesté d'une grosse pierre. Deux mois plus tard, son corps, libéré de son lest, fut retrouvé flottant au large de la pointe de Liousse.

Tu ne pécheras point !

Un dimanche, en fin d'après-midi, Louise et Aimée, assises devant la télé dans des vieux fauteuils Voltaire un peu mités, regardent un reportage sur les Pardons bretons.
Louise : Y'a beau dire, hein, quand on allait à Sainte Anne, y'avait du goût !
Aimée : Quand même, on avait plein nos bottes à l'arrivée : c'est qu'on allait à pied ! Et y'avait pas intérêt à causer en route sinon la mère nous filait un morniflo !
Louise : Et après la messe, fallait monter les marches de la Scala Sancta sur les genoux… Ma doué beniguet, ils étaient en pillo à l'arrivée! Heureusement, on se consolait avec les galettes de Sainte Anne !
Aimée : Et les berlingots ! *(elle rit)* Finalement, on s'rait bien allées à la messe tous les jours pour avoir des lichous'ries après !
Louise : Ah, dame gacht non ! Tu't' rappelles ce curé, là, le Père Le Fl…truc, là ?
Aimée : Oui, sûr ! Il était mauvais comme une teigne. Fallait pas rien montrer ! Quand on avait des manches courtes, on devait met' des gants jusqu'au coude pour cacher la peau ! On suait sang et eau avec !
Louise *(morte de rire)* : Maloru, ça me rappelle, Fanchette ! Une fois, le recteur lui avait fait un sacré sermon parce qu'elle avait pas une tenue correcte. V'là t'y pas qu'elle lui répond « Ben, la Sainte Vierge, elle montre bien ses nichons ! ». Vert qu'il était ! Et j'sais plus quelle bonne sœur de piquer sa crise !
Aimée *(essuyant ses larmes de rire)* : C'était la Sœur Marguerite-Marie à la Coque, tu sais, la Grande George…
Louise : A la Coque ! A la noix, oui ! Elle voyait le diab' partout ! On pouvait même pas met' nos mains sur'nosg'noux à l'école, elle disait que celles qui faisaient ça avaient de mauvaises pensées… Ben, moi j'sais bien qui pensait à des choses louz !!! Et puis, pour revenir aux nichons… Y'avait aussi celle-là qu'avait des jumeaux et qui passait son temps les bejas à l'air : fallait bien les nourrir les pôv' meuches !
Aimée *(écroulée de rire):* Oh, kwele ! Vu qu'elle faisait ça au café, avec son verre de Pichtrel à la main, ses bambouskouers devaient avoir leur moloche plus souvent qu'à leur tour!
Louise : Enfin, au moins le dimanche, elle faisait pas le péché « de chair » comme disait la Coque !!!
Aimée : Ah bon ! Comment tu sais ça, toi ?
Louise : Dame ! Mon voisin Jules - et il l'avait pas volé, son nom, ce coureur-là - disait toujours qu'il trouvait son temps long le jour de la messe, parce que « Le bouc, y betchate pas le dimanche ! ». Sûr'ment il est allé tout droit chez'l'diab vu qu'il obéissait pas jamais aux commandements. Tu vois, y'en avait dix : la première phrase, elle finissait toujours par « a » et la deuxième, par « ment ». Et y'en avait un que le Jules avait jamais entendu, probap, avec toutes les bonnes femmes qui le suivaient dans les tagareignes : ça disait « L'œuvre de chair ne désirera qu'en mariage seulement ! »
A ce moment, le bavardage cesse car, sur l'écran, on voit des pèlerins en train de danser une ridée.
(A suivre…)

─ Le postulat de dualité ─

Au début du début, dans l'immensité glauque de l'Univers, il n'y avait rien d'autre que le Grand Mécanicien ; nommons-le Dieu pour simplifier les choses.
Celui-là, vous pouvez me croire, n'avait pas les deux pieds dans le même sabot. Il passait le plus clair de son temps à faire des expériences dont l'une, le Bing-Bang, déclencha une drôle de pagaille et lui brûla la moitié de sa barbe.
Il s'attarda ensuite quelques milliards d'années à bricoler avec les étoiles afin de les doter chacune d'une personnalité particulière.
Et, lorsqu'il en eut terminé son ouvrage, Dieu se demanda, ma foi, ce qu'il pourrait bien faire.

Il s'installa alors sur un gros nuage, alluma sa pipe de bruyère et réfléchit longuement.
C'est ainsi que lui vint l'idée de créer l'homme.

Il fit des plans, réalisa de nombreuses maquettes et façonna une créature somme toute assez proche de celle que vous observez lorsque vous vous contemplez dans un miroir.
A une différence près, cependant, et de taille, le prototype ne comportait qu'une seule jambe et qu'un bras.
Dieu réalisa bien vite que son œuvre n'était pas achevée. Comment sa créature pourrait se débrouiller dans l'existence avec seulement une jambe et un bras ?

Dieu revint s'installer sur son gros nuage, alluma sa pipe de bruyère et réfléchit longuement. C'est ainsi qu'il imagina le postulat de dualité :

Tout est deux, à chacun sa réplique
L'un sans l'autre ne saurait fonctionner
Il faut que je duplique à l'identique

Il se mit aussitôt à l'ouvrage et dota l'homme d'une jambe et d'un bras supplémentaires. Il recula alors de quelques pas pour contempler son œuvre. "Pas mal ! c'est assez bien équilibré", commenta-t-il comme pour lui-même. Soucieux de perfection, il compléta son oeuvre en dupliquant quelques détails : un deuxième œil ici, une deuxième oreille là, et autres petites choses en ornements complémentaires.

Après qu'il eut longuement testé son prototype et se fut assuré de son bon fonctionnement, Dieu alla le déposer sur terre et lui souffla dans le nez pour lui donner la vie. Puis, il s'en retourna sur son nuage, et se munissant d'une puissante lunette, il observa les faits et gestes de sa créature terrestre.
Conformément aux prévisions divines, tout sembla se passer pour le mieux dans le meilleur des mondes.
Cependant, quelques milliers d'années plus tard, des symptômes inquiétants mirent Dieu en alerte. L'homme manifestait des signes de mélancolie, il semblait perdre son entrain et commençait à dépérir.
Dieu se rendit sur place pour tirer cette affaire au clair et interrogea l'homme qui se plaignit de sa solitude.
"Je me sens seul, je m'ennuie", se plaignit l'homme en versant des larmes abondantes.
"Diable ! s'énerva Dieu qui n'était pas aussi patient que l'on pourrait le croire, voilà pas qu'il me fait des caprices à présent !"

Il remonta au ciel, s'installa sur son gros nuage, alluma sa pipe de bruyère et réfléchit longuement. Le postulat de dualité lui revint alors à l'esprit :

Tout est deux, à chacun sa réplique
L'un sans l'autre ne saurait fonctionner
Il faut que je duplique à l'identique

Frappé par cette évidence, Dieu se mit au travail sans attendre. Il examina plusieurs hypothèses, fit de nombreux calculs et prit sa décision.
C'est ainsi qu'il partit chercher le soleil qui s'ennuyait à des millions de kilomètres de là et le rapprocha de notre planète. Jouant alors des ombres et des lumières, il en régla minutieusement la position par rapport à la Terre. Puis, sa tâche terminée, il se remit à son poste d'observation.

L'homme sembla se transformer et c'était un plaisir à voir. Il jouait, dansait, batifolait, s'amusant de son ombre qui, compagnon fidèle, le suivait désormais pas à pas.

Pourtant, quelques milliers d'années plus tard, l'homme manifesta des signes de mélancolie, il semblait perdre son entrain et commença à dépérir.
Dieu se rendit sur place pour tirer cette affaire au clair et interrogea l'homme.
"Je me sens seul, je m'ennuie, se plaignit l'homme en versant des larmes abondantes. Je manque de compagnie et de conversation ; une ombre, voyez-vous, ce n'est pas très loquace."
« Tu l'auras donc voulu ! » répliqua Dieu, exaspéré.
Et Dieu créa la Femme !!!

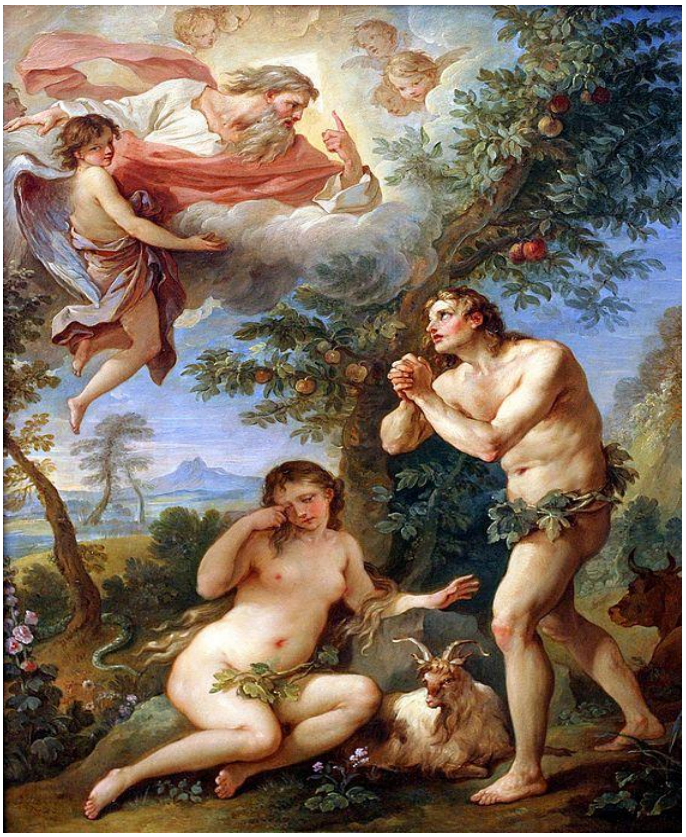

Ile d'Arz, Arh, Arzh ? (suite)

… Mais reste la question du français : pourquoi avoir préféré la graphie **Arz** à **Arh** ? Il est sans doute probable que les deux formes Arh et Arz ont dû coexister un bon moment pour les écrits en français. Cependant, dans le Nouveau Larousse illustré, « dictionnaire universel encyclopédique » de 1898, à un moment où l'île d'Arz comptait 1082 habitants, l'île d'Arz était déjà orthographiée "Arz". Il faudrait faire des recherches aux archives départementales du Morbihan pour savoir quand la forme Arz s'est imposée mais je n'ai aucune envie de le faire. J'ai quand même ma petite idée non pas de la date mais de la raison.
Le vannetais a été longtemps considéré comme une forme bâtarde du "vrai" breton, comme les parlers locaux ont été souvent considérés comme des déformations du français. Il n'en est rien et on en redécouvre maintenant les richesses mais il y a eu longtemps et il y a encore du mépris pour les patois. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas spécifiquement français. Il ne serait pas du tout étonnant que cela ait joué pour la préférence donnée à la graphie "Arz" plutôt que "Arh" : l'administration se devait d'écrire en "vrai" breton et non en dialecte local, le "patois" vannetais qui ne méritait pas d'avoir l'honneur de l'écrit.

Loïc (*et non Joël !*) Pierre

Chronique d'un vacancier ravi puis déçu

Ce dimanche 31 du mois d'août, le temps s'est remis au beau. Avec ma femme et les enfants nous avons parcouru les sentiers côtiers. Qu'il est beau leur «caillou » !
C'est la fin des vacances et, vu le temps, nous décidons de rester flâner sur l'île et de ne partir que demain matin ; notre loueur est d'accord.
Problème, le frigo est vide. Avec ma femme et les enfants nous décidons d'aller dîner au restaurant, il est 19 heures.
Patatras le Perroquet est fermé ! Comme nous sommes en Bretagne, va pour des galettes, mais la crêperie elle aussi est fermée. Je téléphone alors à l'Escale, on me répond « soirée privée ». Et la Marine ? Fermée, de toute manière ils ne font pas brasserie le soir . Alors le Triskell ? Encore raté : ils ont été dévalisés ce midi et il ne reste rien pour le dîner. La Fontaine ? Pas de repas le soir. Quant à la supérette, il est trop tard.
Alors, le ventre creux, nous rentrons nous coucher en jurant mais un peu tard que nous ne remettrions plus les pieds à l'île d'Arz. Depuis, j'ai appris qu'il y avait une association des commerçants. Sans doute s'étaient-ils mis d'accord pour fermer tous en même temps ?

(Courrier transmis par Michel Boinot)

Semis-mous, plastiques et autres engins flottants.

L'escadre ildaraise (4 voiliers et un bateau à moteur), complétant le bateau affrété avec l'Ile aux Moines (mais si !) lors du Festival des Insulaires, a été accueillie ironiquement par l'équipage du synagot « Cryaleis » dans le port d'Argol: « Ah, vous êtes sur des plastiques ! ». Certes nos modestes navires étaient en vulgaire polyester et non pas en bon bois d'antan, mais quand même ! Il est vrai que depuis que les canots semi-rigides sont devenus, grâce à Riguidel, des semi-mous, le mépris pour tout ce qui n'est pas « vieille marine » prend des proportions importantes.

Jacques de Certaines

Espoir en soie

Tous ceux qui étaient au dernier marché de Noël au Gourail ont sans doute remarqué dans la bibliothèque un petit stand très coloré par des soies aux couleurs multiples. C'est une petite ONG française qui vient en aide depuis presque vingt ans à l'enfance Cambodgienne et qui fait faire au Cambodge des foulards, des étoles, des sacs et des ceintures en soie.
Vous savez peut-être que Claude et moi avons passé dans ce pays trois ans de 2007 à 2010 et c'est au cours de ce séjour (travaillant bénévolement dans une école d'informatique créée pour les plus pauvres de ce pays) que nous avons fait la connaissance de cette ONG « Espoir en soie » dont je suis aujourd'hui le vice-président.
Nos projets sont de plusieurs ordres : dans les villages un bloc sanitaire (douche-toilettes) par famille, des réservoirs d'eau, une école maternelle par an et trois ou quatre maisons traditionnelles pour les familles les plus pauvres. Cette année nous avons travaillé sur un autre projet que je voudrais vous présenter aujourd'hui.
Nous venons en effet d'équiper de filtres à eau en céramique un premier village d'une soixantaine de familles En effet l'eau que les familles boivent doit être bouillie afin d'éliminer les virus et germes pathogènes qui sont présents, il faut donc aller chercher du bois de plus en plus loin, la déforestation gagne peu à peu du terrain et bien souvent par lassitude, les enfants surtout boivent n'importe quoi n'importe où ; d'où d'innombrables maladies, diarrhées, choléra et bien d'autres infections souvent très graves. Il est bien connu que 80% des maladies transitent par l'eau … les filtres en céramiques sont d'une efficacité remarquable et 98% des germes sont arrêtés par ces filtres.
Vous en saurez plus en consultant notre site *www.**espoirensoie**.com* . Pour nous aider, comme nous ne pouvons pas vendre sur internet car tous nos foulards ou étoles sont des modèles uniques, nous recherchons des amis qui nous ouvrent leurs maisons et leurs carnets d'adresses, et nous les envahissons pendant un jour et demi en moyenne pour faire une vente chez eux. Nous nous déplaçons dans toute la France et parfois à l'étranger. Donc merci d'avance pour vos propositions par mail.

Gérard Aublet (gerardaublet@yahoo.fr)

Mots Croises A La Sauce Ildaraise

Horizontalement

1. Instrument de radiesthésiste. Demeure pour Jonas. Doublé pour les anciens. – 2. Bel oiseau. Peuvent survenir à la sortie de nos bistrots. Pépin. – 3. Début de rôle. Petits primates à longue queue, originaires de Madagascar. Pas mince. – 4. Hormone libérée dans le sang lorsqu'on a une belle trouille . Contenues dans l'enrôlement. – 5. De ce côté du panier, c'est la crème. On n'entend que lui aux marchés aux poissons. – 6. A l'œil. Possessif. Substitut de sucre pour ceux qui ne veulent pas grossir. – 7. La sienne. Les marcheurs en disposent sur notre caillou. – 8. En compagnie. C'est par ce mot que l'on exprime sa liberté. Acquiescement inversé pour les Russes. Aperçu. – 9. Pleine d'eau. Pour lui, le peuple est souverain. – 10. Autant dire en chaleur. A raté son examen. Vraiment pas pressés. – 11. Génitrices. On les détache de nos artichauts pour les multiplier. – 12. Ancienne cité grecque près du Golfe de Salerne. Le meilleur. Prénom féminin. Prénom d'une jeune maraichère.

Verticalement

1. Notre île en est un petit. Blanche, elle peut tuer sans bruit. – 2. Dégradera lentement, comme la mer le fait de nos côtes. Relatif interrogatif. – 3. Interjection puérile. Régime pour travailleurs indépendant. Différent. – 4. Nos anciens la faisaient au lavoir. Voyelle double. – 5. Première page de quotidiens. Prostituées en désordre. – 6. Fixent nos vitres. – 7. Lu à l'envers. Préposition. Dieu de l'amour. – 8. Casse sans fin. De bon sens. – 9. Bien agréable quand la météo le permet. Une part de rôti. Aguichant lorsqu'il est faux. – 10. Notre population l'est majoritairement. D'eau, elle évite de se blesser les pieds quand on va se baigner. – 11. Quartier de l'île d'Arz . Pas un autre. Fêtée le 1er février. – 12. Anneau en cordage. Carrément brûlée – 13. S'est esclaffé de bas en haut. Ce que l'on croit. Possessif. – 14. Issue. Ile plus huppée que la nôtre. Facteur de crevaison. – 15. Parfois présent dans la Bernache. S'empare. – 16. A l'état sauvage sur l'île, parfume le saumon. Vaut mieux pas faire danser celle du panier. – 17. Velue. Bon moyen pour parcourir nos routes et sentiers – 18. Elan d'un oiseau vers le ciel. Un Jules de gauche.

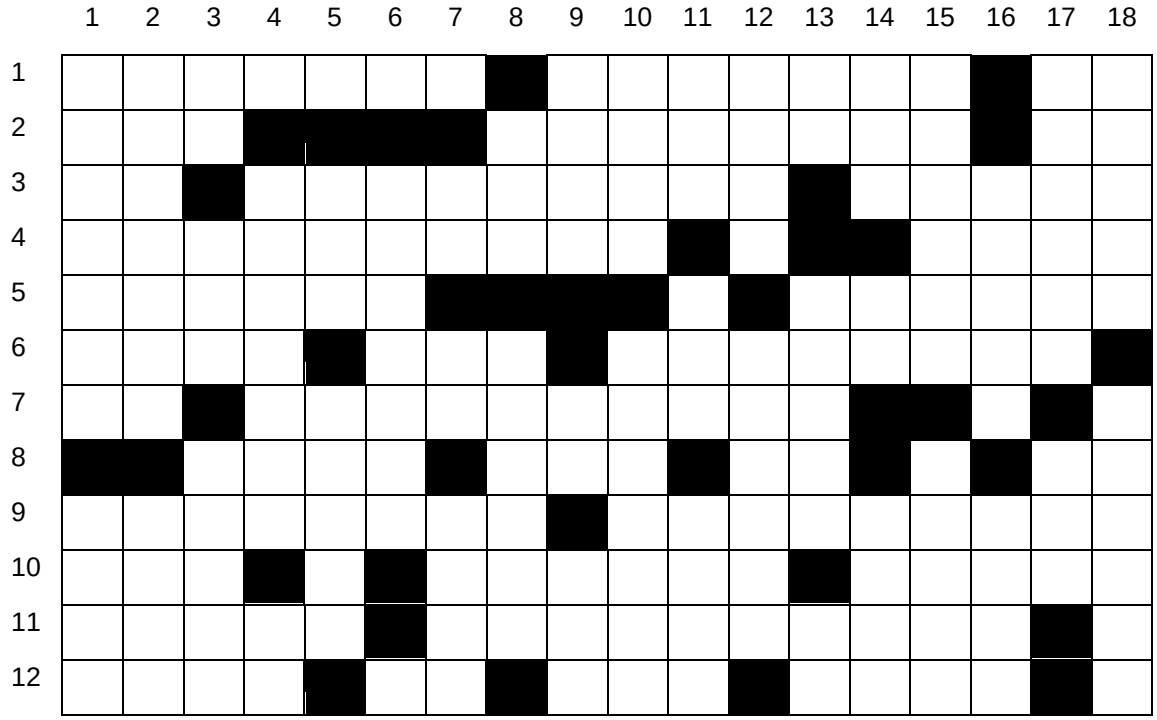

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE REABONNEMENT A LA BERNACHE (10 NUMEROS)	
Nom, prénom :	
Adresse :	
☐ Abonnement par courrier électronique (10 €)	e-mail :
☐ Abonnement par courrier postal (25 €)	
A découper et adresser, accompagné du règlement à l'ordre de "La Bernache", à ***Marie Relou - rue des Oiseaux, à Pénero – Tél 06 28 33 44 65 – e-mail : mcrelou@yahoo.fr***	